

# Bulletins sur le web : les parents devront patienter

## Il faudra des années avant qu'une majorité d'écoles y passe

**Il va encore falloir beaucoup de patience aux parents avant de voir les bulletins de leurs enfants sur le web. Contrairement à la France ou à la Flandre, le projet n'en est qu'à ses balbutiements dans les écoles francophones. Dans les prochaines années, seule une poignée de parents « privilégiés » pourront ainsi suivre la vie scolaire de leur progéniture sur Internet.**

On appelle ça des « logiciels de la vie scolaire » et c'est réducteur de les limiter à la mise en ligne des bulletins. L'objectif global est de permettre à l'école de ne pas rater le virage numérique.

Quels avantages pour les parents ? Moyennant un identifiant, ils peuvent voir la « carte d'identité scolaire » de leur(s) enfant(s), instantanément et en toute transparence : infos sur les cours ou les devoirs, notes sur le comportement à l'école, résultats scolaires, bien sûr. Bref, plus question pour

**UN EXPERT : « LE CHANGEMENT NE FAIT PAS PARTIE DE L'ADN DE L'ENSEIGNEMENT »**

les mêmes de cacher une interro ratée ou des heures de colle. Internet, ce n'est pas que du bonheur... Depuis un an, un test a été lancé dans une vingtaine d'écoles francophones (lire ci-contre). Il se poursuivra en 2015-2016, avant de faire l'objet d'un débriefing. Autant dire que l'on ne verra pas de sitôt ces applications se développer dans une majorité d'écoles.

L'UFAPEC (Union des associations de parents de l'enseignement catholique) vient de rédiger un intéressant dossier sur le sujet. Ses conclusions rejoignent celles d'autres acteurs du monde scolaire : (relativement) enthousiastes, mais prudentes. « *La mise en ligne de la vie scolaire est un enjeu sociétal capital (...) Il faut être vigilant pour permettre aux relations familles-écoles de bien s'épanouir.* » Un discours qui n'est pas fort différent de celui entendu au cabinet de la ministre. Interrogé par l'UFAPEC, Claude Lachapelle, conseiller « Cellule Enseignement secondaire » précise que « *l'avantage de la vie scolaire en ligne est que l'élève ne peut plus rien cacher à ses parents et les parents peuvent réagir plus vite. Un désavantage serait la perte du lien relationnel avec son enfant et la perte de confiance*

*parents-enfants* ».

### PAS QUE DES AVANTAGES

Le monde de l'enseignement n'y voit pas que des avantages : voilà qui pourrait nuire aux relations entre les parents, l'école et leurs enfants, casser la liberté des enfants, freiner leur autonomie, etc. Cela ne va-t-il pas occasionner trop de travail en plus pour les enseignants ? Sans oublier la fracture numérique, toujours plus réduite, même si un peu moins d'un parent wallon sur cinq n'a toujours pas Internet à domicile. Le conseiller du cabinet Milquet n'est pas non plus favorable à l'uniformisation de ce changement, ni à l'imposer aux écoles, « *par respect pour l'autonomie pédagogique des établissements* ».

Bref, cela va encore prendre quelques années avant qu'une majorité de parents puissent suivre les notes de leurs enfants sur le web. Pour paraphraser un expert de l'enseignement, cité par l'UFAPEC, « *le changement ne fait pas partie de l'ADN de l'enseignement. J'espère qu'une majorité d'écoles vont changer leurs habitudes, mais ce sera sans doute à une vitesse peu significative* ». ■

DIDIER SWYSEN

### QU'EN PENSE L'UFAPEC ?

## Contacts directs parents-profs

La coupole chapeautant les associations des parents qui ont inscrit leur(s) enfant(s) dans une école catholique est d'avis que l'école doit vivre avec son temps et utiliser les outils informatiques existants. « *L'UFAPEC pointe deux éléments importants qui ressortent des témoignages des parents et auxquels il*

*faut être vigilant afin de permettre aux relations familles-écoles de bien s'épanouir* », conclut l'auteur de l'étude. « *Il s'agit de trouver le bon équilibre entre l'autonomie et le contrôle des enfants et de faire attention aux familles qui ne pourraient pas avoir un accès à un ordi-*

*nateur et à Internet.* »

Ce projet ne doit pas empêcher les contacts directs entre les parents et les enseignants, dit l'UFAPEC qui pense « *qu'un tel débat mérite d'être abordé en association de parents ou en Conseil de participation avant de décider d'installer la « vie scolaire » en ligne dans l'école* ». ■

## UNE EXPÉRIENCE PRUDENTE

### 23 écoles cobayes : le test continue en 2016

Vingt-trois écoles francophones participent à une expérience depuis un an. Elle se poursuivra encore toute l'année scolaire prochaine... Avec des différences notables entre les projets. À l'Athénée de Gembloux, les parents des élèves de troisième secondaire peuvent aller chaque jour sur « Smartschool » et vérifier le parcours de leur enfant. Idem à l'athénée d'Ouffet. Une version papier des bulletins est toujours distribuée pour respecter les prescriptions légales. L'UFAPEC a interrogé d'autres responsables d'établissements. Au Collège Notre-Dame de Bellevue, de Dinant, les bulletins semblent pour l'instant infor-

matés pour les enseignants, mais les parents n'ont pas un code d'accès personnel en ligne. « *Nous souhaitons aller dans ce sens et y inclure tout ce qui touche à la scolarité de l'élève* », expliquent le directeur et la responsable

du projet. « *Nous avons également une plateforme où les élèves peuvent trouver des cours en ligne. Nous espérons pouvoir démarrer notre projet en 2015-2016 en commençant par le bulletin puis en y intégrant progressivement d'autres renseignements.* »

Au lycée du Berlaymont à Bruxelles, depuis plus de 7 ans maintenant, les bulletins sont rédigés et traités par « mesbulletins.net. », explique l'UFAPEC. Depuis 3 ans, les parents peuvent accéder, à

certaines périodes fixées par l'école, à la version électronique de ce qui est distribué aux élèves ou aux réunions des parents. Monsieur Dehon, directeur des humanités, désire lui aussi développer le projet en utilisant un nouvel outil mais il parle surtout de prudence : « *L'année scolaire prochaine, nous utiliserons l'outil Smartschool pour gérer nos bulletins. Si le système permet une consultation quasi journalière des résultats par les parents, nous ne pouvons pas encore nous prononcer sur les impacts de cette mise en œuvre. En effet, cela pourrait nuire à la relation entre les parents, l'école et leur enfant. Après une phase test d'un an, nous réviserons (ou non) notre intention en la matière.* » ■

D.S.W.